



REPUBLIQUE TOGOLAISE



INTERVENTION  
DE S.E.M. ZARIFOU AYEVA,  
MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES  
ETRANGERES ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE  
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE  
DEVANT  
LA 60<sup>EME</sup> SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DES NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 20 SEPTEMBRE 2005

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et Messieurs,

Avant tout, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous exprimer, au nom du peuple et du gouvernement togolais et en mon nom propre, nos vives et très chaleureuses félicitations au moment où vous venez d'être porté à la tête de la 60<sup>e</sup> Session de notre organisation. Je voudrais ici vous assurer du soutien et de la collaboration de la délégation togolaise, car je suis confiant que votre expérience et vos qualités remarquables sont un grand atout pour imprimer aux travaux de la présente session un rythme conforme aux grands enjeux et défis mondiaux, que nous devons surmonter ensemble.

Je voudrais aussi exprimer à votre prédécesseur, Monsieur Jean Ping, notre haute appréciation pour le travail immense qu'il a accompli avec brio et admiration tout au long de son mandat. Grâce à son dévouement et à sa perspicacité, qualités d'un diplomate émérite au service de son pays le Gabon et au service de l'Afrique, il a su diriger avec efficacité travaux de la précédente session, y compris les débats que nous avons menés ces derniers jours sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Permettez-moi également de rendre un vibrant hommage au Secrétaire général de notre organisation, notre frère Kofi Annan, dont l'engagement au service des Nations Unies et au service des grandes causes et des nobles idéaux qu'elles incarnent a permis de franchir des étapes décisives dans l'amélioration, en qualité et en efficacité, du fonctionnement de l'ONU. Je voudrais l'assurer du soutien total de mon pays dans la continuation de la mission que nous lui avons confiée et dont il s'acquitte avec compétence et sérénité, et avec détermination et humanisme.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

L'Organisation des Nations Unies se trouve à la croisée des chemins. Les défis auxquels le monde continue à être confronté, notamment la persistance des conflits qui ravagent de nombreux pays et régions de notre planète, les pandémies, les inondations et cataclysmes naturels, les énormes dangers qui menacent l'environnement et l'écosystème, la famine engendrée ici et là, particulièrement sur le continent africain, en raison de la sécheresse et des problèmes climatiques, le fossé qui continue de se creuser entre pays nantis et ceux qui demeurent affligés par le sous-développement, ces défis, disais-je, nous appellent à plus de solidarité et à l'impérieuse nécessité de réformer notre Organisation et d'adapter ses organes et son fonctionnement au nouveau contexte international.

C'est pourquoi le Togo, mon pays, soutient fermement le processus de réforme des Nations Unies, tel qu'esquissé dans le rapport du Secrétaire général, intitulé «Un monde plus sûr: notre affaire à tous». En effet, il nous faut impérativement réaffirmer certains principes et idéaux fondamentaux, qui avaient guidés les pères fondateurs de l'ONU, et inventer des stratégies et méthodes d'action plus audacieuses et plus adaptées à l'ampleur et à la gravité des problèmes qui ne peuvent être réglés efficacement que dans le cadre de cette enceinte, symbole de la solidarité et de la fraternité entre les Etats et entre les peuples.

Il nous faut persévérer et intensifier la lutte contre la pauvreté et la faim, le manque

d'instruction, les disparités entre les sexes, la mortalité infantile, les maladies et la dégradation de l'environnement, les conflits dévastateurs et meurtriers.

Monsieur le Président,

Je voudrais saisir cette occasion, au nom du gouvernement et du peuple togolais, pour exprimer notre profonde gratitude et nos vifs remerciements à la communauté des Etats ici présents, pour les soutiens multiformes et les marques de sympathie exprimés à l'endroit de notre pays à la suite de la disparition inopinée du Président GNASSINGBE EYADEMA et dans le contexte des difficultés que le Togo a connues à la suite de cette disparition.

Fort heureusement, le Togo est sorti de cette période d'agitations et de tumultes. Le calme et la sérénité règnent à nouveau et laissent entrevoir une ère nouvelle d'espoir pour le pays.

En effet, en dépit de la tension et des violences qui ont caractérisé le processus électoral, depuis lors, le Togo a continué à marquer des avancées tangibles sur la voie de l'apaisement et de la décrispation de la vie socio-politique.

C'est ainsi qu'un gouvernement d'union nationale a été mis en place, avec des représentants de toutes les tendances politiques et de la société civile.

Par ailleurs, conformément à notre volonté d'ouverture et de dialogue, nous avons entamé des consultations avec la classe politique togolaise ainsi que les acteurs de la société civile, afin de susciter un large consensus et une grande mobilisation dans la conduite du processus de réconciliation nationale et dans les efforts pour le retour et la réinsertion des réfugiés.

Ces consultations constituent aussi une amorce du dialogue politique qui permettra de s'accorder sur la réforme du cadre électoral, le réaménagement des organes et institutions de régulation, avec la contribution de tous, ainsi que les étapes et le calendrier des élections législatives.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'enracinement des valeurs et pratiques de la démocratie, le renforcement de l'Etat de droit et la bonne gouvernance sont au coeur des 22 engagements auxquels mon pays a souscrit le 14 avril 2004 avec l'Union européenne. Ils sont aussi au coeur de notre action et au coeur des exigences et des attentes de mes concitoyens. C'est pourquoi, immédiatement après la mise en place du gouvernement, nous avons pris des mesures et initiatives hardies dans ces différents secteurs.

Ainsi, une Commission nationale spéciale d'enquête indépendante a été mise en place, avec pour mission de faire la lumière sur les violences et les actes de vandalisme perpétrés au cours du processus électoral. De même, les autorités togolaises, à tous les niveaux, ont pleinement coopéré avec la Mission d'établissement des faits des Nations Unies dont le mandat consistait aussi à faire la lumière sur les violences et les allégations de violations des droits de l'homme survenues entre le 5 février et le 5 mai 2005.

Les conclusions et les recommandations de cette Mission, que je souhaite utiles et prospectives, seront examinées dans un esprit d'ouverture et le souci de remédier à des défaillances éventuelles, afin de proscrire, à jamais, la résurgence des actes de violence lors des futures compétitions électorales au Togo.

Dans un souci d'apaisement et de décrispation, toutes les personnes interpellées et détenues pour leur implication et responsabilité présumées dans les actes de violence, les exactions, les saccages de biens et d'édifices, lors du processus électoral, ont été élargies.

C'est également dans le souci de renforcer la confiance des citoyens dans les institutions de la République que nous venons de lancer un vaste programme de réforme de la justice.

Aujourd'hui, nous réaffirmons donc que la démocratie constitue le levain pour un développement socio-économique harmonieux et durable du Togo. De même, l'efficacité et la transparence dans la gestion des affaires de la Cité et le respect des droits de l'homme représentent pour le gouvernement togolais un impératif majeur.

Toutefois, il est évident que la jeune démocratie togolaise a besoin du soutien de la communauté internationale pour s'enraciner durablement et contribuer au renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique de l'Ouest.

Je voudrais saisir cette occasion pour renouveler la reconnaissance du peuple togolais envers l'Union Africaine et la CEDEAO pour les efforts déployés en accompagnant le Togo au cours de cette période cruciale.

L'édification d'un Etat de droit est une oeuvre de longue haleine. Elle s'effectue étape par étape et doit être consolidée à chaque palier. Il en a été ainsi pour toutes les grandes démocraties.

Je voudrais donc inviter tous nos partenaires en développement à soutenir le Togo dans sa marche résolue et irréversible vers la démocratie et la consolidation d'un Etat de droit, un espace de liberté où tous les Togolais pourront jouir pleinement de leurs droits fondamentaux, pourront agir, penser et créer en toute liberté.

Monsieur le Président,

Je voudrais, en concluant mon propos, souligner à nouveau le bien-fondé de la solidarité internationale, particulièrement entre les pays nantis et les pays en développement. En effet, nous vivons dans un monde de plus en plus interdépendant, confronté à des menaces et à des défis multiples.

Ces menaces n'épargnent aucun Etat, grand ou petit, et exigent de nous tous une action concertée et solidaire, particulièrement dans les situations qui mettent en péril la paix et la sécurité internationales.

L'Afrique, en particulier, demeure une zone de conflits et d'instabilité, qui aggravent le désarroi et la détresse des populations. Nous nous félicitons de l'engagement et du soutien de la communauté internationale, particulièrement en Côte d'Ivoire, dans la Corne de l'Afrique et dans la région des Grands Lacs.

Au moment où nous nous réjouissons des signes encourageants dans le processus de paix au

Burundi, nous voudrions cependant exhorter les Nations Unies et la communauté internationale à demeurer vigilantes et actives pour accompagner le peuple frère de la République démocratique du Congo, qui s'achemine vers la stabilité et l'aboutissement de son processus électoral.

Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, cette nation doit retrouver rapidement le chemin de la sérénité et de la concorde pour continuer à jouer un rôle de premier plan dans les efforts d'intégration politique et économique en Afrique de l'Ouest.

Nous estimons, cependant, qu'il serait plus judicieux d'agir à temps sur les causes de ces conflits que d'intervenir, avec retard, sur les conséquences souvent dévastatrices. Il convient donc de réfléchir ensemble au traitement des causes profondes de ces situations.

C'est pourquoi je voudrais proposer ici deux pistes de réflexion.

La première réflexion est d'ordre institutionnel. L'Afrique doit mettre en place des institutions démocratiques d'un type nouveau, axées sur la valorisation du dialogue et la recherche permanente du compromis et du consensus, plus proches de nos traditions de palabre que le diktat d'une majorité sur une opposition.

La deuxième concerne la nécessité de renforcer la capacité de gestion des Etats où l'administration est encore fragile, de manière à améliorer la qualité et l'efficacité des services publics et administratifs pour placer l'Etat au service du citoyen.

Je souhaite que notre Organisation renforce son action en faveur des administrations nationales, pour les rendre plus performantes, plus accessibles aux citoyens. Ce faisant, l'ONU concrétiserait davantage sa vocation en tant qu'espace irremplaçable de dialogue et de solidarité, au service de l'humanité, du bien-être des hommes et de la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

Je vous remercie.